



CONDITIONS GÉNÉRALES POCHETTES CADEAU DU TTO

La pochette cadeau est un produit mis en vente au Théâtre de la Toison d'Or et à la FNAC, et dont l'utilisation est régie par les présentes conditions :

- Le prix de la pochette peut être réglé en espèces ou par tout autre mode de paiement accepté respectivement par le Théâtre de la Toison d'Or et par la FNAC.
- Les pochettes cadeaux sont en vente toute la saison 2018-2019 (la saison théâtrale débute en septembre 2018 et se clôture en mai 2019).
- La pochette est valable pour l'ensemble des spectacles joués en soirée au Théâtre de la Toison d'Or durant la saison 2018-2019 à la date de votre choix (excepté le 31/12) sur base des quotas de places prévus à cet effet.
- La date d'expiration de la pochette correspond à la date de la dernière représentation de la saison 2018-2019.
- Le prix de la pochette peut être majoré de frais de port et administratifs.
- La pochette n'est pas nominative.
- Le solde de la pochette n'est pas remboursable.
- La pochette n'est valable que pour les spectacles du et au Théâtre de la Toison d'Or.
- Vous êtes tenus de présenter votre pochette cadeau lors de votre venue au théâtre.
- Lors de votre réservation par téléphone pour un spectacle, vous devez mentionner que vous êtes en possession de la pochette.
- En cas de perte, vol ou détérioration de la pochette, celle-ci ne sera pas restituée par le Théâtre de la Toison d'Or.
- Les repas doivent être consommés avant la représentation au resTTO.
- Le resTTO ouvre tous les soirs à 18h30. Les repas et desserts proposés varient en fonction du menu proposé par le Théâtre (vous pouvez les consulter à la page « resTTO » de notre site Internet).